



PRE-CONTRAT LOCATION SALLE COMMUNALE

Nom du locataire :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Autres coordonnées :

Date location :

Nature location :

Nombre de personnes prévues :

Créneaux¹ : Samedi midi, Samedi soir, Dimanche midi

Autre (précisez) :

Options¹ : Cuisine, vaisselle

Le locataire s'engage, avant utilisation de la salle, à prendre connaissance du règlement intérieur qui devra être signé et joint au contrat définitif de location. Celui-ci est à signer dans la semaine qui précède la manifestation avec dépôt des chèques de location (solde) et de caution.

Il est **vivement conseillé** de visiter la salle avant la réservation définitive.

En cas de location de la cuisine, prendre contact avec la mairie, une semaine à l'avance pour les consignes d'utilisation du matériel et la mise à disposition de la vaisselle.

En cas de problème au cours de la location, utiliser le numéro d'astreinte : 06 18 31 19 94.

Ce pré-contrat doit être accompagné d'un chèque d'arrhes de 34 € 50 qui sera encaissé.

Fait à ...Saint Germain-sur-Ille....., le

Lu et approuvé le présent pré-contrat,
Signature :

Le Maire

¹Rayer les mentions inutiles

Tarifs location au 01/09/2026	Salle	Avec cuisine (Vaisselle incluse)
Association germinoise (hors nouvel an)	Gratuit	
Partenaires institutionnels	Gratuit	NA
Particuliers germinois	230€	402,50 €
Vin d'honneur (<i>Gratuit pour un défunt né sur la commune ou qui y résidait</i>)	69 €	
Associations et particuliers hors commune, entreprises	402,50 €	517,50 €
Réunion électorale	345 €	NA
Nouvel an	690€	
Seconde journée de location	Moitié du tarif initial	
Arrhes encaissées à la réservation et non remboursée en cas d'annulation (hors associations)	34,50 €	
Caution association germinoise	57,50 €	
Caution hors association germinoise	345 €	

Tarifs remplacement vaisselle au 01/09/2022

Vaisselle	Tarif par pièce	Vaisselle	Tarif par pièce
Verre ordinaire :	0,50€	Tasse à café :	1,30€
Verre ballon :	1,00€	Soucoupe :	1,00€
Verre dégustation :	1,50€	Assiette	2,00€
Couteau ou fourchette :	1,00€	Ramequin :	0,50€
Cuillère à café :	0,50€	Légumier :	15,00€
Cuillère de table :	1,00€	Plat rond :	15,00€
Cuillère à servir :	5,00€		

La réglementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de St Germain sur Ille, dont le maire est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour le traitement des demandes de location de salle communale et leur gestion. La base légale du traitement est le contrat.

Les données collectées sont communiquées aux agents des services administratif et technique ainsi qu'aux agents de la trésorerie.

Les données sont conservées pendant 10 ans puis détruites.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de St Germain sur Ille, 1, place de la Mairie 35250 St Germain sur Ille – mairie@stgi.fr. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.